

**COMPTE RENDU CA**  
**DU lundi 26 avril 2016**

**Membres présents :**

Pour l'APEL Notre Dame de Sion : Mme Basso Annie, M. Buretier Michel, Mme Godzik Valérie, Mme Mutabazi Scholastique, Mme Poux Nadine, Mme Pradines Sylvie

*Excusés* : Mme Akar-Kelloua Zineb, Mme Capuzzi Véronique, Mme Fages Marie-Paule, M. Majid Abdes

Pour l'établissement: Mme Laurent Dolène.

Début de séance 18h.

Les membres ont débattu sur les points suivants :

**1. Les évènements médiatiques (dont l'attentat de Bruxelles) :**

Il n'y a pas eu de consigne particulière. Certains professeurs ont demandé aux élèves qui le souhaitent de s'exprimer s'ils en ressentaient le besoin. Il a juste été demandé de ne pas brider les questionnements des élèves. L'actualité est souvent lourde et il est à la fois nécessaire de laisser les élèves s'exprimer mais aussi de ne pas alourdir les craintes de chacun.

**2. La communication avec les parents :**

En cette période de réforme, il est important que la communication soit une priorité. Un courrier a été envoyé à chaque parent concernant la réforme. Le conseil d'établissement reste l'instance la plus importante pour obtenir les informations et les transmettre.

Comme dans d'autres écoles, il pourrait être transmis aux parents (par le professeur principal lors de la réunion de rentrée), une fiche sur laquelle ils indiqueraient leur mail, pour ceux qui le souhaiteraient. Ainsi l'APEL pourrait plus facilement se faire le relais de l'information.

Le brevet va lui aussi connaître des changements et il est important que les parents en comprennent les modalités.

Le nouveau livret scolaire et le nouveau brevet peuvent être l'occasion d'une réflexion sur le bulletin scolaire (voir les propositions du ministère).

**3. Les effectifs et la répartition des classes**

Ce sont les professeurs principaux qui organisent la répartition des classes. Les « groupes d'élèves » peuvent être maintenus ensemble suivant les apports du groupe jugés positifs ou négatifs.

Les effectifs envisagés représenteraient une répartition des classes de 29 à 30 élèves maximum (effectif autorisé entre 28 à 32 élèves).

Des heures d'Espagnol ont été obtenues (le collège passera ainsi de 3h à 6h). Ces heures étaient attendues depuis plusieurs années. Cela permettra par conséquent d'avoir un professeur par classe.

**4. Attribution des aides financières pour les voyages de fin d'année :**

Deux demandes ont été faites :

- Voyage en Espagne : demande de financement du guide de la visite du Pueblo
- Voyage en Angleterre par M. Vianey pour aider au financement du repas du soir (7€10) lors du retour : **le CA accorde 6€ par enfant** soit pour 100 enfants, la somme de 600€.

**6 Avenue Beaumarchais 38100 Grenoble**

[apelndsion@gmail.com](mailto:apelndsion@gmail.com)

Identification R.N.A. : W381004178 Déclaration à la préfecture de l'Isère

La collation pour les 3<sup>èmes</sup> est aussi maintenue.

En l'absence d'autres demandes, l'APEL n'accordera pas d'autres subventions.

L'APEL souhaite être un soutien pour des familles n'ayant pas les moyens financiers d'envoyer leurs enfants en voyage scolaire, ou bien un soutien pour des besoins précis lors de ces voyages.

## **5. La cantine**

Les problèmes d'inondations dans la cantine ont été résolus par un curetage des évacuations extérieures.

## **6. Les carrefours parents/professeurs :**

Ces temps d'échange sont très importants pour les parents et les retours ont soulevé plusieurs difficultés sur lesquelles une réflexion pourrait être engagée :

- Des plages horaires sur internet pour des professeurs qui finalement ne sont pas présents lors du carrefour : sauf cas exceptionnel (maladie) il est important que les professeurs proposant des échanges soient bien présents (même si peu de parents sont inscrits)
- Des plages horaires insuffisantes, souvent pour des matières « secondaires », et qui ne permettent pas aux parents qui travaillent de venir (proposition jusqu'à 18h par exemple mais pas au-delà)
- Des temps de discussion trop courts (7 min) et qui engendrent des retards et des décalages dans le planning dès le début des rencontres : des temps plus longs permettraient de mieux gérer les plannings : même si pour les matières principales cela reste compliqué, il peut y avoir des temps d'échange différents suivant les matières et suivant les professeurs (certains n'arrivent pas à tenir le timing même sur des rencontres simples et sans difficultés).

## **Départ de Mme Laurent**

### **7. Fête de l'école :**

La date est fixée au vendredi 17 juin 2016. En raison des plans Vigipirate, de nombreuses fêtes de l'école ont été annulées. Il faut donc vérifier que la fête soit bien maintenue à Notre Dame de Sion. Si c'est le cas, l'APEL proposera une buvette en sollicitant les parents pour apporter des gâteaux (salés et sucrés) et nous contacterons le chef pour une aide à la préparation des frites par exemple.

### **D'autres points n'ont pu être abordés et seront repris lors du prochain C.A :**

- Les cartes prioritaires à la cantine : gestion et organisation.
- Les élèves en option rugby dans les cours d'EPS : notation et place des autres élèves.
- Les dispenses temporaires d'EPS : comment est transmise l'information (et notamment en cas de problèmes importants de certains élèves) ?
- Les 1/3 temps pour les examens ne sont pas appliqués lors des brevets blancs : comment les mettre en place ?
- Le rôle et la place des parents correspondants

**Prochain CA le jeudi 26 mai à 18h**

Fin de la séance 19h.

**6 Avenue Beaumarchais 38100 Grenoble**

[apelndsion@gmail.com](mailto:apelndsion@gmail.com)

Identification R.N.A. : W381004178 Déclaration à la préfecture de l'Isère